



APPEL A CANDIDATURES

aux associations du territoire Lodevois et Larzac

concernant les **stands de restauration dans le cadre de**

Résurgence, festival des arts vivants 2024

La prochaine édition de *Résurgence, festival des arts vivants*, aura lieu **du jeudi 18 au dimanche 21 juillet 2024 à Lodève**. Dédié à la découverte et à la création, notamment dans le domaine de la musique et des arts de la rue, ce festival investit l'espace public comme espace de possibles et de rencontres. A travers une programmation artistique de qualité, l'objectif est de rassembler et de fédérer un public dans la diversité des générations et des origines sociales.

L'édition 2023 a accueilli 18 000 festivaliers. Pour plus d'informations sur le festival : www.festival-resurgence.fr

A l'occasion du festival, des stands de restauration viennent compléter l'offre de restauration existante sur Lodève. Les associations du territoire Lodevois et Larzac (notamment celles à visées culturelles) peuvent donc candidater pour tenir un stand pendant la durée du festival selon le cahier des charges explicité ci-après.

Le dossier est à nous renvoyer **au plus tard le 31 JANVIER 2024 à minuit par mail ou par courrier** accompagné de la fiche candidat dûment remplie aux adresses suivantes :

Communauté de Communes Lodévois Larzac
Résurgence, festival des arts vivants
1, place Francis Morand - 34 700 Lodève
mail : agenevois@lodevoisetlarzac.fr

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Amandine GENEVOIS au 04.11.95.01.71

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Seules les associations dont les statuts sont déposés et enregistrés en Préfecture sont autorisées à installer un stand pendant les 4 jours de la manifestation

Les stands de restauration s'engagent à être présents pendant toute la durée du festival et à respecter les horaires convenus (ouverture et fermeture).

Repas

Les boissons et les repas proposés seront composés majoritairement à partir de produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique. Une offre végétarienne doit être proposée au public.

Scénographie

L'organisateur demande à chaque restaurateur de décorer son stand sur le thème de la Méditerranée, afin de créer un espace artistique cohérent et original. Il est préférable d'utiliser des matières naturelles ou des matériaux de récupération, en accord avec la démarche environnementale du festival. Par ailleurs cette décoration se fera en cohérence et en partenariat avec la décoration prévue par le festival afin de créer une cohérence visuelle d'ensemble.

Programmation Off

La coordination de la programmation OFF est portée par l'association « *A fleur de son* ». Elle aura en charge d'établir la programmation artistique et musicale en lien avec l'organisateur et en accord avec les associations retenues, d'en assurer la gestion administrative et financière, d'organiser l'accueil des artistes et d'assurer la communication autour de la programmation OFF

Chaque association retenue s'engage à accepter la coordination de la programmation OFF par l'association « *A fleur de son* » et sera liée à cette association par une convention (convention en annexe). Un budget de 4 000€ est attribué pour la programmation Off. Cette somme sera répartie à égalité en fonction du nombre de guinguettes retenues (maximum de 6) et sera versée à l'association « *A fleur de son* ». Les droits d'auteur liés à la programmation seront également assumés à égalité par les associations retenues et seront versés à l'association « *A fleur de son* » qui les acquittera. Enfin, les associations retenues prendront en charge collectivement les frais d'accueil des artistes (repas, hébergements...).

Les associations retenues pourront décider d'un commun accord d'augmenter ou non le budget de programmation.

En plus de ce budget, chaque association devra s'acquitter d'un droit d'occupation du domaine public établi par la Ville de Lodève.

L'organisateur apporte un soutien technique en mettant à disposition le matériel scénique et le personnel technique nécessaire au déroulement des concerts.

La programmation OFF apparaît dans les différents supports de communication du festival : programme, site internet, newsletter.

Technique

L'organisateur fournit uniquement l'électricité, l'arrivée d'eau et l'évacuation des eaux grises et met en place un dispositif spécifique pour que chaque stand puisse assumer le tri des déchets générés pendant l'évènement.

Démarche environnementale

Le festival est engagé dans une démarche de développement durable. En 2024, un processus de labellisation sera lancé pour la structurer et la rendre visible.

Chaque stand sera tenu, au minimum :

- de nommer un référent tri qui participera à des temps de formation et d'information sur les dispositifs mis en place
- d'effectuer le tri des déchets
- d'utiliser une vaisselle lavable ou compostable,
- d'utiliser des produits ménagers écologiques,
- de réduire au maximum la production de déchets,

- de servir toutes les boissons dans des éco-cups

Emplacement

L'emplacement est défini par l'organisateur, **les stands seront implantés uniquement au parc municipal.**

Un service de gardiennage est assuré par l'organisateur. Ce service de gardiennage est un **dispositif dissuasif**. En aucun cas l'organisation du Festival ne pourra être tenue responsable des éventuels vols ou dégradations commis pendant les horaires de surveillance.

Tarifs

Un droit d'emplacement est à régler à la mairie de Lodève.

A titre informatif, le tarif fixé en 2023 par la mairie de Lodève pour le droit de place était de 234€.

Pièces à fournir

Merci de nous envoyer une proposition comprenant :

- une demande manuscrite d'un droit d'emplacement
- une présentation générale de votre association
- votre proposition incluant un descriptif :
 - de l'offre de restauration accompagnés de la grille tarifaire et des fournisseurs envisagés
 - de la décoration du stand autour de la thématique du festival
- une liste de vos équipements techniques nécessaires
- les statuts de l'association

Sélection

L'organisateur définit le nombre de guinguettes et opère la sélection nécessaire (maximum 6 stands).

La sélection des candidatures se fera à partir des critères suivants :

- **la qualité de la prestation**
- **le respect de la démarche environnementale**
- **le respect de la thématique du festival**

Les stands de restauration concourant de manière essentielle à l'accueil du public, nous serons particulièrement vigilants quant à leur prise en compte de l'esprit général de la manifestation et aux respects des règles d'hygiène.

Les associations basées hors du territoire Lodévois Larzac peuvent candidater mais ne sont pas prioritaires.